N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/MK/2012

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Dossier prise en charge des Lutteurs Congolais bloqués à**

**Dakar au Sénégal.**

1. **SYNTHESE**
2. Faisant suite à la lettre n° 2058/2011 du 05 novembre 2011 de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de la République, le Ministre de la Jeunesse et des Sports confirme la présence de nos lutteurs à Dakar encore aujourd’hui.
3. En effet, ces athlètes sont bloqués depuis plusieurs mois à Dakar où ils étaient partis représenter notre pays dans une compétition internationale. N’ayant pas obtenu les billets d’avion retour, ils se retrouvent toujours en vagabondage à Dakar.
4. Les trois filles membres de la délégation et le staff dirigeant ont pu rejoindre Kinshasa sur fonds propres. Les 13 autres athlètes restent bloqués à Dakar.
5. Leur retour ne sera possible que si les services compétents des finances procèdent au paiement des dossiers 227/996 et 27/997 ordonnancés sous le n° DTO 1849 depuis le 11 juin 2011.
6. **AVIS ET CONSIDERATIONS**
7. Des jeunes athlètes sont bloqués à Dakar depuis plusieurs mois sans que nous ne sachions comment ils survivent dans un pays étranger. Ils sont probablement en assistance sociale au Sénégal. Ceci n’honore nullement notre pays.
8. Malgré l’intervention du Cabinet du Président de la République par sa lettre n° 2058/2011 du 05 novembre 2011 au Ministre de la Jeunesse et des Sports, rien n’a été fait.
9. Le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles propose qu’en dernier recours, il plaise à Votre Autorité d’instruire le Ministre des Finances pour qu’il procède sans délais au paiement des dossiers 27/996 et 27/997, n° DTO 1849.

En annexe, projet de lettre au Ministre des Finances.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA - RUGAMIKA**

Min. : Cons. Faustin NSAKA LUMPUNGU

Saisie  : MUTOBA KAWELE

**Visa  : DIRCABA I**

**PROJET**

*N/Réf. : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/MK/2012*

***Transmis copie pour information à :***

* *Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports ;*
* *Madame et Monsieur les Directeurs de Cabinet Adjoints du Chef de l’Etat ;*
* *Monsieur le Conseiller Principal du chef de l’Etat au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles*

***(Tous) à KINSHASA/GOMBE***

-----------------------------------------------------------

***A Monsieur le Ministre***

***des Finances***

***à KINSHASA/GOMBE***

***Concerne : Dossier prise en charge des Lutteurs Congolais bloqués à Dakar***

***au Sénégal.***

***Monsieur le Ministre,***

*Cela fait plusieurs mois que nos athlètes qui étaient partis représenter notre pays à des compétitions internationales à Dakar au Sénégal sont bloqués dans ce pays faute de moyens de transport retour.*

*J’apprends que les dossiers 27/996 et 27/997 ordonnancés sous le n° DTO 1849 depuis le 11 juin 2011 qui doivent permettre de débloquer cette situation, sont toujours en souffrance dans vos services compétents.*

*Je vous demande de tout faire pour qu’il soit procédé en urgence au paiement de ces dossiers afin que nos athlètes puissent regagner Kinshasa avant la fin du mois de janvier 2012.*

*Je vous saurais gré de me tenir informé de l’évolution de ce dossier pour éviter de ternir l’image de notre pays à l’étranger.*

*Veuillez agréer,* ***Monsieur le Ministre****, l’expression de ma considération distinguée.*

***Gustave BEYA SIKU***